



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UGGC Avocats conseille CarPostal France dans le cadre de sa cession à Keolis

Paris, le 4 juin 2019 – UGGC Avocats, cabinet pluridisciplinaire en droit des affaires, accompagne la filiale française de la société suisse de transports en commun CarPostal, dans le cadre de la cession de ses activités hexagonales à Keolis, filiale de la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF). La promesse de vente a été signée le 16 mai dernier.

Crée en 2004, CarPostal France est spécialisée dans le transport urbain en villes moyennes et le transport interurbain. Elle gère actuellement 8 réseaux urbains de villes moyennes, 7 lignes Express, des lignes interurbaines régulières, des services scolaires, des prestations touristiques et du transport à la demande. CarPostal France emploie 1 200 collaborateurs et exploite un parc de plus de 720 véhicules.

L'équipe d'UGGC Avocats qui a accompagné CarPostal France dans le cadre de cette opération était composée de Charles-Emmanuel Prieur (associé), Dalida Yusupova (collaboratrice) et Rebecca El Hakim (collaboratrice).

Autres conseils étant intervenus sur l'opération

Aramis conseillait Keolis avec Raphaël Mellerio (associé) et Quentin Laurent sur les aspects Corporate, Aurélien Condomines (associé) et Hortense Gautier sur les aspects de droit de la concurrence, ainsi que Etienne Amblard (associé) et Kévyn Gilet pour le droit public.

La banque Natixis Partners (Georges Chabenne, Alvin Philippe, Barthelemy de Segonzac) accompagnait également Keolis sur cette opération.

CarPostal France était également accompagné par la banque Lincoln (Arnaud Dudognon, Dominique Lecendreux).

À propos d'UGGC Avocats

Fondé en 1993, UGGC Avocats est l'un des tout premiers cabinets d'avocats d'affaires indépendants en France. Actif aux côtés des entreprises privées, des entités publiques comme des personnes physiques, il dispose d'une gamme riche de prestations juridiques et fiscales et d'une très grande capacité d'intervention à l'international, que ce soit grâce à ses bureaux en Europe (Paris, Marseille et Bruxelles), en Afrique (Casablanca), en Asie (Shanghai et Hong-Kong), en Amérique du Sud (Sao Paulo et Belo Horizonte) ou à son réseau de correspondants de premier rang. Se positionnant comme un « cabinet de Client », il fonde notamment son approche sur la capacité de ses départements à intervenir de façon transversale et à déployer, selon les besoins, une palette complète d'expertises. UGGC Avocats est composé de plus de 150 avocats et juristes, dont 47 associés ; il a affiché un chiffre d'affaires d'environ 30 millions d'euros, en 2017.

Contact media

Enderby

Marie Grillet – Tél : +33 (0)1 83 64 71 81 – mgr@enderby.eu